



Assemblée générale

Distr. limitée
13 août 2015
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Comité consultatif

Quinzième session

10-14 août 2015

Point 2 a) vi) de l'ordre du jour

Demandes adressées au Comité consultatif en application

des résolutions du Conseil des droits de l'homme

Demandes actuellement examinées par le Comité

Activités des fonds rapaces et incidences

sur les droits de l'homme

Projet de mesures à prendre

15/...

Activités des fonds rapaces et incidences sur les droits de l'homme

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,

Rappelant la résolution 27/30 du Conseil des droits de l'homme, dans laquelle le Conseil a prié le Comité consultatif d'établir un rapport fondé sur des travaux de recherche concernant les activités des fonds rapaces et leurs incidences sur les droits de l'homme, et de présenter au Conseil un rapport intermédiaire sur la question à sa trente et unième session,

Rappelant également qu'à sa quatorzième session, le Comité consultatif a constitué un groupe de rédaction et a désigné comme membres de ce groupe MM. Bennani, Coriolano, Lebedev, Soofi (Président) et Ziegler (Rapporteur),

1. *Prend note* du projet de rapport intermédiaire (A/HRC/AC/15/CRP.1), dans lequel il est tenu compte des réponses reçues aux questionnaires sur la question;

2. *Recommande* au Conseil des droits de l'homme de prolonger le délai prévu pour assurer une meilleure documentation du travail, et de prier le Comité consultatif de lui soumettre un rapport intermédiaire à sa trente-troisième session;

3. *Recommande* que le Conseil des droits de l'homme envisage d'adopter la décision suivante :

« Le Conseil des droits de l'homme prend note de la recommandation du Comité consultatif relative à l'état d'avancement du rapport sur les activités des fonds rapaces et leurs incidences sur les droits de l'homme, et prie le Comité consultatif de lui soumettre un rapport intermédiaire à sa trente-troisième session ».

